

Actuel

Milieu scolaire : la parole aux parents immigré·e·s

Initié par la Haute école pédagogique de Berne et Public Health Services, le projet a été mené de 2020 à 2023 dans l'école de Wankdorf. L'objectif : mieux intégrer dans l'école les parents d'élèves venu·e·s d'autres pays.

Texte : Emine Sariaslan, chargée de projet et accompagnatrice familiale socio-éducative, PHS Public Health Services

Le projet avait pour particularité de s'inscrire dans une démarche participative. Dans ce cadre, les parents avec un parcours de migration ont été invités à intégrer un groupe de projet d'une dizaine de personnes en tant que « co-researchers ». Ils ont décidé de toutes les étapes pertinentes. Les co-researchers étaient au centre de l'action pour que les besoins du groupe cible gouvernent la direction du projet.

Trois activités principales ont été réalisées :

1. Une réflexion sur la participation des parents d'élèves avec un parcours de migration a été menée ;
2. Des entretiens sur la question et organisés des discussions dans des groupes de travail ont été effectués ;
3. Sur la base de la première étape, des formations pour les parents concerné·e·s ont été organisées dans le quartier de Wankdorf. Ces formations étaient données par les co-researchers elleux-mêmes et portaient sur l'importance de la participation à différents niveaux (collectif, individuel, politique) ainsi que sur les structures qui

encouragent ou inhibent cette participation dans le contexte scolaire.

Les conclusions de cette expérience de formation ont été discutées avec la direction de l'école de Wankdorf et présentées lors d'un colloque à la PHBern. L'équipe a porté à la connaissance de l'école ses revendications en matière de participation lors d'une rencontre avec la directrice

« On m'a montré de nouvelles façons de m'impliquer au sein de l'école, et cela m'a donné un peu de courage pour faire plus. Depuis, j'organise un « café des parents » ».

Olga Pisarek, co-researcher dans le projet



en charge de la formation, des questions sociales, du sport et de l'intégration de la Ville de Berne.

À l'issue de cette recherche, trois aspects « décisifs pour la réussite » de la participation ont été retenus : la langue, l'information et la lutte contre la stigmatisation des parents avec un parcours de migration.

1. Langue

La langue joue à tous égards un rôle central pour accéder à la participation. Les défis sont les suivants : les attentes très élevées des parents sur le plan linguistique et, dans ce contexte suisse-almémannique, l'exigence de comprendre à la fois l'allemand standard et le dialecte. Un grand nombre de parents de la première génération suivent des cours pour apprendre le « bon allemand » mais lors des soirées parents-profs ou les discussions entre parents, c'est souvent le dialecte qui prime. Cela les oblige à mettre en avant leurs difficultés linguistiques dès le début de l'entretien, ce qui peut être vécu comme une source de honte et avoir une influence négative sur les échanges.

Obstacles

Les parents n'ont pas reçu les informations importantes. Iels ont peur que les gens pensent que, parce qu'ils ont des difficultés linguistiques, iels sont incapables d'éduquer leurs enfants. Iels craignent que leur insécurité linguistique ait un impact sur la manière dont leurs enfants seront évalué-e-s. Dans les échanges avec le personnel enseignant, il est difficile pour ces parents de discuter sur un pied d'égalité et de faire valoir leur point de vue.

Stratégies

Pour les parents : Les parents peuvent formuler leurs attentes activement et s'exprimer même s'ils ne maîtrisent pas parfaitement l'allemand. Il est important d'aller au contact des autres parents et de dépasser ces barrières.

Pour les écoles : Les écoles devraient adopter une démarche professionnelle pour ce qui est des traductions (droit à la traduction, pratique professionnelle). Elles ont intérêt à activement mettre en avant et inviter les parents dont l'allemand n'est pas la langue principale. La formation continue et la sensibilisation du personnel enseignant sont des mesures clés pour surmonter les obstacles institutionnels.

2. Accès aux informations

La diffusion et l'échange des informations sont des aspects fondamentaux pour la participation. Les parents concerné-e-s proviennent d'autres sociétés où le système scolaire est différent. Il est d'autant plus important pour elleux d'avoir accès aux informations. Iels aimeraient savoir comment fonctionne le système scolaire de leur pays d'accueil et quels sont leurs droits et leurs obligations.

Obstacles

Les informations d'ordre général sont plus exigeantes que des informations ciblées, adaptées à leurs destinataires.

Dans le quotidien scolaire, les attentes implicites sont nombreuses (ex : pas de devoirs, même s'il est important pour la réussite scolaire que les enfants soient accompagné-e-s par leurs parents dans leur apprentissage). Les offres d'aides aux parents dans le domaine de l'encouragement précoce sont précieuses, mais elles manquent dès l'entrée à l'école. Dans certaines pratiques institutionnelles, il est difficile de comprendre qui a quels droits ou quelles obligations.

Stratégies

Pour les parents : Les parents peuvent aller à la pêche aux informations au lieu d'attendre de l'école qu'elle les diffuse. Iels peuvent s'informer en échangeant avec d'autres parents et dans le même temps consolider leurs réseaux.

Pour les écoles : Les écoles doivent diffuser leurs informations en les adaptant aux destinataires. Elles devraient proposer des occasions d'échanger en dehors des rencontres de parents habituelles. Les écoles doivent tenir compte de l'hétérogénéité des parents d'élèves (formations, langues, etc.) lorsqu'elles diffusent des informations. Des offres à bas seuils telles que les « cafés des parents » facilitent la communication entre le personnel enseignant et les parents.

3. Peur des préjugés négatifs

Du fait de leurs origines, les parents sont la cible de préjugés négatifs, lesquels constituent des obstacles pour les parcours éducatifs de leurs enfants.

Obstacles

Quand le personnel enseignant a une approche axée sur les lacunes, cela donne lieu, du point de vue des parents, à certaines attributions et attentes. Chez les enfants, cela se traduit par exemple par des attentes moins élevées quant à leurs résultats scolaires. Une autre attribution négative est l'hypothèse fréquente selon laquelle les parents issu-e-s de l'immigration ne seraient pas capables de faire face aux exigences scolaires. Ces préjugés obligent les parents issu-e-s de la migration à prouver sans cesse qu'ils sont tout à fait capables de s'impliquer. La peur du rejet peut également les mettre dans l'incapacité de défendre leur point de vue.

Stratégies

Pour les parents : Les parents doivent/peuvent tisser des liens entre elleux et se positionner en tant qu'expert-e-s.

Pour les écoles : Le personnel enseignant doit suivre une formation sur cette question. Il doit y avoir plus de professeur-e-s issu-e-s de l'immigration dans les écoles. La diversité de la société doit se refléter dans la composition du corps enseignant. •